INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration de l'INSA Rennes

Séance du 12 mars 2026

Délibération n° 2026.03.12-03 portant approbation du bilan CVEC 2025 et des orientations et répartitions pour 2026

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la CVEC et dans la circulaire 2019-029 du 21 mars 2019 relative à la programmation et aux suivis des actions CVEC,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

ARTICLE 1
Le conseil d'administration, réuni en sa séance du 12 mars 2026, approuve le bilan CVEC 2025, ainsi que les orientations et répartitions pour l'année 2026.

ARTICLE 2
Le directeur, la directrice générale des service et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Effectif statutaire : 27
Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents : 20
Membres représentés : 6

Décompte des votes
Abstention(s) : 0
Pour : 26
Contre : 0

La présidente du conseil d'administration

Catherine FAILLIET

La présente délibération est approuvée.

Document en annexe au présent extrait : - PPT Bilan 2025, orientations et répartitions 2026
Extrait transmis à la Rectrice Chancelier des Universités le : **27/03/2026**

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

Université de Rennes

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

LA CVEC À L'INSA RENNES Commission CVEC 13 janvier 2026 et 10 février 2026

13/01 - Etaient présent·es : Marilyne Cornen (DirFor) / Sophie Cozic (Pôle Santé) / Valérie Calage (D2PLS) / Adrien Girault (service Hébergement) / Lula-Jane Abbott (VP étudiante CE) / Youn Perrin (élu CA) / Néroli Deck-Schegg (AS) / Mewen Merrien (AS) / Chris Attivi (AEIR) / Victorine Martin (AEIR) / Jeanne-Mathilde Boettez (Vie étudiante)

10/02 - Etaient présent·es : Sophie Cozic (Pôle Santé) / Adrien Girault (service Hébergement) / Néroli Deck-Schegg (AS) / Mewen Merrien (AS) / Chris Attivi (AEIR) / Victorine Martin (AEIR) /Chloé Lailic (Mission Égalité) / Jeanne-Mathilde Boettez (Vie étudiante)

Ordre du jour

- Bilan CVEC 2025
- Projets CVEC 2026
- Composition de la commission CVEC

Bilan 2025 - Les projets réalisés en fonctionnement
Total des dépenses « Fonctionnement » : 120 128,50 €

- Accompagnement des initiatives et actions proposées par les associations et clubs étudiants : **30 000 €**

- Subventions aux associations étudiantes de l'INSA Rennes (AEIR et AS) : **26 000 €**

- Actions du Pôle Santé (ateliers de relaxation, conférences Santé, ateliers de développement personnel, etc.) : **6 698,50 €**

- Convention de partenariat Santé (prise en charge des rdv Santé de nos étudiants) : **23 880 €**

- 50% salaire infirmière INSA : **28 000 €**

- Aides aux étudiant·es en difficulté : **900 € - subvention versée à Solid'Alim, l'épicerie solidaire de l'INSA Rennes**

(Financement par la Fondation INSA Rennes : 10 000 €)

- Formations des étudiant·es dans le cadre de leurs activités associatives (1ers secours, prévention, VSS, etc.) : **4 650 €**

Bilan 2025 - Les projets réalisés en investissement
Total des dépenses « Investissement » : 63 202 €

- Mise à disposition de 3 distributeurs de protections périodiques supplémentaires au bâtiment 2 + achat de stocks de consommables :
  6 154 €

- Renouvellement de l'équipement mobilier en pièces communes Bréhat et Cézembre :
  9 568,86 € (40 tables et 24 chaises)

- Renouvellement de l'équipement électroménager en pièces communes – remplacement du matériel qui dysfonctionne :
  645,72 € (10 micro-ondes)

- Travaux de rénovation du Foyer (ravalement, sanitaires, menuiserie) :
  40 834 €

- Achat d'équipements pour les locaux associatifs : **6 000 €**

2026 - Les projets à poursuivre et à reconduire

Budget prévisionnel : 110 000 € (1er versement reçu pour 2026 : 105 660 € + *le reliquat 2025 : 40 000 €. Pour info, le reliquat est obligatoirement à flécher en investissement*)

Pour rappel : 30% minimum du budget CVEC doit être fléché vers la vie associative, 15% minimum vers la médecine préventive.

VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux associations étudiantes de l'INSA Rennes (AEIR et AS) : **22 000 €**
- Accompagnement des initiatives et actions proposées par les associations et clubs étudiants via un appel à projets annuel : **15 000 €**
- Formations des étudiant·es dans le cadre de leurs activités associatives (1ers secours, prévention, VSS, etc.) : **1050 €**

TOTAL VIE ASSO : 38 050 €

SANTÉ

- Actions du Pôle Santé (ateliers de relaxation, conférences Santé, ateliers développement personnel, etc.) : **4 000 €**
- Convention de partenariat Santé (prise en charge des rdv Santé de nos étudiants : **32 000 €**)
- 50% salaire infirmier INSA : **28 000 €**

TOTAL SANTÉ : 64 000 €

2026 - Les projets à poursuivre et à reconduire

Budget prévisionnel : 110 000 € (1er versement reçu pour 2026 : 105 660 € + *le reliquat 2025 : 40 000 €. Pour info, le reliquat est obligatoirement à flécher en investissement*)

Pour rappel : 30% minimum du budget CVEC doit être fléché vers la vie associative, 15% minimum vers la médecine préventive.

PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

- Aides aux étudiant·es en difficulté : **10 000 €**

Fondation INSA Rennes : 2 scénarios en 2026
Scénario 1 : 0 €
Scénario 2 : 10 000 €

- Subvention à Solid'Alim, l'épicerie solidaire de l'INSA Rennes : **900 €**

VIE DE CAMPUS

PISTES DE REFLEXION

- Prise en charge d'achats d'équipements pour les clubs associatifs
- Rafraichissement des pièces communes en résidence
- Création d'un garage à vélos sécurisé à proximité des résidences
- Rénovation du chauffage au Foyer

Composition de la commission CVEC

- Le Directeur, la Directrice Générale des Services, la Directrice des Formations
- Un·e représentant·e du Pôle Santé : la psychologue ou l'infirmier·ère
- Un représentant·e du service Hébergement : la directrice 2PLS ou responsable du service Hébergement
- Un·e représentant·e du monde de la culture et du sport : la directrice du département des Humanités ou son/sa représentant·e
- La Vice-présidente étudiante du conseil des études de l'INSA Rennes
- Deux représentant·es étudiants parmi les étudiant·es élu·es au conseil d'administration de l'INSA Rennes
- Un·e représentant·e de l'Amicale des Élèves de l'INSA Rennes
- Un·e représentant·e de l'Association Sportive de l'INSA Rennes
- Une personnalité extérieure désignée parmi les personnalités extérieures du conseil d'administration de l'INSA Rennes
- Le Directeur du CROUS ou son/sa représentant·e

+

- **Chargée de mission Égalité ?**
- **Chargée de développement de la vie étudiante ?**